



Les P'tites Infos Voinémontaises

Renouvelées tous les mois avec nos rendez-vous, des petites nouvelles du mois ...

Octobre 2026 – N° 200

LE MOT DU MAIRE

Voinémont, une équipe municipale impliquée et performante

Depuis les élections, l'équipe municipale s'est mise au travail avec courage et dynamisme.

Le partage des responsabilités entre les différentes commissions a permis de faire avancer efficacement et rapidement les projets...

Un grand MERCI à toutes les personnes qui s'impliquent pour le bien de Voinémont et de ses habitants.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE

- La commission travaux a fait le point de ce qui a été réalisé depuis le dernier conseil : fin des travaux de rénovation du logement TILLEUL à la Maison de l'Orme, qui va accueillir sa locataire et ses deux petites filles le 15 octobre prochain. Début des travaux du terrain de jeux, avec remplacement des bordures bois des aires de jeux, et réalisation des fondations de la nouvelle cabane qui devrait être en place fin octobre. Le monument du Jardin du Souvenir, dans notre cimetière, qui présentait une malfaçon de pose a été remplacé. La première phase des marquages au sol est réalisée, les panneaux STOP et les inscriptions « 30 » sont en place. Une seconde phase aura lieu en 2027, avec la réfection des marquages existants et la sécurisation des voies de circulation étroites.
- Un cendrier a été posé à proximité du terrain de jeux d'enfants et rappelle qu'il est interdit d'y fumer.
- Le mat devant supporter les caméras de vidéoprotection du cimetière et de la zone des containers est en place ; dès accord de la préfecture, les caméras seront installées. Ce mat recevra également un luminaire autonome pour éclairer l'entrée du cimetière.
- Des plantations d'arbres seront faites en novembre, pour créer à terme des zones d'ombre au terrain de jeux. Nos jardiniers vont recevoir une formation pour déterminer quelles espèces seront adaptées au changement climatique et nous permettront de limiter les arrosages.
- Un nouveau règlement d'affouage a été accepté par le Conseil, il renforce les consignes de sécurité et de respect de notre forêt.
- Pour donner suite à la demande de plusieurs habitants, le Conseil a décidé d'avancer l'heure d'allumage de l'éclairage public à 5 heures le matin au lieu de 6 heures. La modification de la programmation de l'éclairage permettant de le laisser allumé toute la nuit sans augmentation de la consommation électrique est à l'étude et devrait être opérationnelle en 2027.
- Le Conseil a pris une délibération de principe, par laquelle il déclare qu'il ne s'opposera pas à la fermeture de notre école maternelle dans quelques années, le nombre d'enfants scolarisés ne permettant plus à ce moment de la maintenir en activité. La commune de Ceintrey projette d'effectuer des travaux dans l'école communale afin d'assurer une cohabitation sécurisée et harmonieuse entre les petits et grands.
- La Communauté de Communes du Pays du Saintois a organisé le déneigement pour cet hiver. Toutes les rues de notre village vont être déneigées par Jean Philippe DUVAL.

NOUS VOUS INVITONS À VENIR ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Vous pourrez y donner un avis ou poser des questions sur les projets présentés par le Conseil.

Prochain Conseil : Lundi 2 novembre, à 20h, à la salle Catherine Robaine

SECHERESSE l'épisode de sécheresse s'inscrit dans la durée. La préfecture a décidé de **maintenir le niveau de crise en Meurthe-et-Moselle, avec toutes les contraintes et les interdictions en vigueur.**

La préservation de l'eau est l'affaire de tous. Les efforts engagés pendant cette crise doivent nous amener à adapter durablement nos habitudes face au changement climatique, pour que l'eau continue à couler lorsque nous ouvrons un robinet.

Rappelons qu'il est interdit de laver les voitures, remplir les piscines, arroser les massifs et les fleurs, puiser de l'eau dans les fontaines publiques...

LA PAROLE AUX JEUNES DU VILLAGE

Le CCAS de Voinémont et la municipalité souhaitent donner la parole aux jeunes du village, recueillir leurs idées, leurs envies et également leur faire découvrir la vie communale.



Ainsi, nous allons proposer aux jeunes habitants de Voinémont de former un « conseil municipal des jeunes », et leur donner la possibilité de se rencontrer avec des élus du conseil municipal pour échanger et nous l'espérons, construire avec eux leurs projets pour le village.

Les jeunes concernés recevront prochainement un courrier pour participer à une réunion d'échanges sur le but et le contenu de ce nouveau conseil des jeunes. Si le projet leur plait, ils pourront s'investir dans la limite de leurs possibilités dans la vie communale.

RETRAIT – GONFLEMENT DES ARGILES



Si vous constatez que votre maison s'est fissurée pendant la sécheresse, elle peut-être victime du retrait-gonflement des argiles.

Il convient dans ce cas de le signaler à la mairie qui constituera un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Une réunion publique d'information aura lieu à Ceintrey,

LE MARDI 3 NOVEMBRE A 18 HEURES

A VOS AGENDAS POUR LE MOIS OCTOBRE :

- **Dimanche 11, Loto** à partir de 14h30, doté de nombreux lots.
- **Le Vin en Poupe**, pour la dernière fois de l'année, le vendredi 23 à 18h00 au terrain de jeux, dans une ambiance conviviale.
- Venez participer à la **Marche solidaire Octobre Rose**, le samedi 24 à 14h00, salle des Fêtes C. Robaine. Au retour, nous vous accueillerons pour partager un moment convivial autour d'un café et de douceurs.

CONFERENCE SUR LES VILLAGES LORRAINS

- **Date** : Le mercredi 14 octobre à 20h30
 - **Lieu** : Salle des Fêtes Catherine Robaine
 - **Intervenant** : Jean-Claude Monin, spécialiste et guide passionné de l'histoire locale
- Organisateur** : L'association Saintois Patrimoine et Fleurissement

CAPTURE ET STERILISATION DES CHATS ERRANTS



Le Conseil Municipal a accepté la prise en charge financière de la capture et de la stérilisation des chats errants, par la Fondation Clara.

Pour ce faire, les personnes ayant des chats errants sur leur propriété sont priées de se signaler en mairie, où la procédure leur sera expliquée.



LE CONSEIL MUNICIPAL
a le plaisir de vous inviter aux

Voeux de la Municipalité

le samedi 16 janvier 2027, à 18 h
salle Catherine ROBAINÉ, VOINÉMONT

ce moment convivial nous permettra d'échanger nos vœux
et de vous faire part de nos projets pour Voinémont



Le Maire,
Philippe CLAUDE



VOUS VENEZ D'ÊTRE DIPLOME

Faites vous connaître à la mairie, **Voinémont vous récompensera d'un bon-cadeau lors de la cérémonie des vœux.**

AFFOUAGES : les habitants de Voinémont désireux de profiter des affouages doivent s'inscrire en mairie avant fin octobre.